

## Économisez simplement!

## Programme de fidélité

Pour tous les produits facturés entre le 1er février et le 30 novembre 2024,

- Obtenez 2 % de crédit (Total d'achats entre 5 000 \$ - 25 000 \$)
- Obtenez 3 % de crédit (achat de plus de 25 000 \$)

## Un programme, plusieurs possibilités

- Crédit appliqué à la fin de la saison, au compte du terrain de golf.
- Remboursement des frais de perfectionnement professionnel tels que :
  - Participation et soutien à des associations de l'industrie, à des événements de réseautage, des formations et des séminaires.
- Fournitures et équipements professionnels.
- Activités visant à renforcer l'esprit d'équipe en entreprise. (Pour être admissible, le surintendant doit fournir des reçus reliés à l'industrie)
- Les clients peuvent avoir la possibilité d'utiliser une partie du crédit accumulé pour des achats en cours de saison.



# achetez simplement ce dont vous avez besoin et épargnez

#### Limitations

- 1. Plant Products Inc. se réserve le droit, à son entière discrétion, de déterminer l'éligibilité, le montant et les modalités des crédits reliés à ce programme. Plant Products Inc. se dégage de toutes responsabilités directes ou indirectes associées à ce programme de fidélité.
- 2. Le montant total des achats est basé sur le prix net des produits, avant les taxes, les frais de livraison et/ou les dépôts exigés.
- 3. Plant Products Inc. se réserve le droit d'annuler ce programme à tout moment.
- 4. Le compte courant doit être effectif avant le 30 novembre 2024 pour être éligible.
- 5. Disponible pour les terrains de golf du Québec et de l'Ontario seulement.
- 6. Après deux saisons complètes d'inactivité, tous les crédits impayés seront compensés et appliqués au compte client.
- 7. Ce programme n'est pas accessible à tous les groupes d'achat. Veuillez consulter votre représentant pour déterminer votre admissibilité.

### Tout pour votre réussite